

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Sylvain Coursol

<https://www.cadre21.org/membres/61941e713c536e2f2037ef41>

Date d'obtention : 2020-12-21 19:18:55

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

L'outil sexto est un outil pour les intervenants scolaire qui nous permet d'accompagner les jeunes victimes de sexto.

D'agir rapidement afin d'arrêter la divulgation des photos sur les réseaux sociaux.

Bienveillance.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Que chaque situation est unique. Mais que le questionnaire, nous permet d'avoir une ligne directrice dans nos interventions.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'accueil est primordiale afin que le jeune se sente en confiance et nous informe les faits de la situation. (sentiment de sécurité et de confiance).